



Amiens, le 23 mars 2023

À Monsieur le Recteur
de l'Académie d'Amiens

Objet : Evaluations d'écoles

Monsieur le Recteur,

Nous avons récemment été informés que les évaluations d'écoles avaient finalement commencé dans les trois départements picards.

Or, les fonctionnements mis en place dans chaque département amènent à des différences de traitement entre les collègues de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme qui nous interpellent.

Dans l'Aisne, il a uniquement été fait appel à des écoles volontaires pour s'emparer du dispositif dès cette année scolaire.

Dans l'Oise, des écoles ont pu bénéficier de temps de décharge (remplacement des collègues dans leur classe) pour pouvoir procéder à l'autoévaluation.

Parallèlement, les collègues de l'académie du Nord Pas de Calais, qui compose, avec la nôtre, la grande région académique, se sont vues libérés de temps de formation réglementaire pour pouvoir s'emparer de ces évaluations.

Dans la Somme, alors que nous nous en étions inquiétés auprès de M. le DASEN de la Somme lors d'une bilatérale (en alertant sur la nécessité de ne pas surajouter des temps de concertation puisque les 108h n'étaient déjà pas suffisantes pour couvrir les besoins), il nous avait été répondu qu'aucune consigne ne leur était parvenue, laissant entendre que le dossier n'était pas d'actualité. Force est de constater que finalement le sujet est devenu prioritaire puisque les écoles concernées ont été informées, à la veille des vacances d'hiver, que les évaluations débutaient au retour de celles-ci. Les directeurs et directrices d'écoles concernées ont d'ailleurs été sollicités sur la pause méridienne et durant une heure le lundi 27 février dernier alors que les collègues directeurs et directrices sont toujours particulièrement occupés un jour de rentrée.

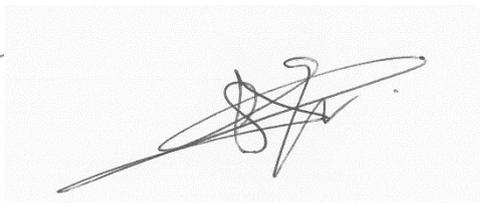
L'autoévaluation, préalable à l'évaluation externe représente un travail très conséquent en termes de temps pour les équipes enseignantes. Dans la Somme, comme la majorité des collègues de l'académie, les enseignants concernés ont déjà utilisé leur journée de solidarité. Ils ont déjà quasiment tous rempli leurs ORS concernant les 18h de formation et il semble peu concevable de renoncer aux conseils de cycles indispensables au suivi des élèves ou encore aux conseils des maîtres programmés pour mener à bien les projets de cette deuxième partie de l'année scolaire. Ainsi, le DASEN de la Somme prend la décision d'imposer ces évaluations à certains collègues en dépassement de leurs Obligations Réglementaires de Service, alors même que la fatigue accumulée est déjà nettement perceptible et que les collègues sont déjà très tendus dans ce contexte de crise sociale que traverse notre pays.

Ainsi, nous vous demandons, M. le Recteur, d'intervenir afin que, pour chaque département, ces évaluations soient anticipées en termes de temps de travail à l'avenir et ceci sans les prévoir en dépassement des ORS. A noter que si la journée de solidarité et la deuxième journée de pré-rentrée devaient être utilisées à ces fins, les collègues n'auraient alors qu'une seule journée avant la rentrée pour préparer leur rentrée et assister à la réunion de rentrée avec leur directeur ou directrice.

Nous vous demandons de reporter les évaluations prévues dans la Somme ou encore de dégager le temps nécessaire pour les équipes concernées en leur octroyant des remplaçants sur le temps élèves.

Par ailleurs, concernant l'enquête qui sera adressée aux parents d'élèves, l'administration a-t-elle prévu un outil permettant de tirer des statistiques des nombreux résultats reçus ou les équipes doivent-elles communiquer l'ensemble des réponses à leur IEN pour analyse ?

En sachant compter sur votre bienveillance et votre souci de l'équité de traitement des personnels au sein de notre académie, nous vous prions d'agréer, M. le Recteur, l'expression de notre profond attachement au service public d'éducation.



Florine Personne et Sébastien Lequien
Co-Secrétaire Généraux
Sgen-CFDT Picardie